LE CANADA

RHUM

J'importe directement mon rhum de la Jamaïque ; séjour de 15 ans en fûtaille garantie. C'est le meil eur remède au monde pour le froid.

C. NEVILLE
97 Rue Rideau, et par le Marché By

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDonell, Directeu

10eme ANNÉE No. 193 — OTTAWA JEUDI, 28 FEVRIER 1889 — LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville......................$4.00
" en dehors de la ville.................. 3.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an...$1.0

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

Telegrammes Politiques

Ouverture de l'exposition universelle de Paris

Paris, 27—L'ouverture de l'exposition est difinitivement fixée au 5 mai prochain. M. Tirard premier ministre, du cabinet dit de l'exposition,prononcera un discours de cir constance dans le pavillon d'honneur. Il est po-sible que M Gounod soit invité à composer une cantate pour la solennité. Il est probable, que le Lord Maire de Londres ; qui a promis d'assister à l'ouverture en costume de gala escorté de ses Shérifs ; aura la plus grande part du succès de curiosité de la cérémonie.

Rappel du duc d'Aumale

Paris, 27—A la dernière réunion du cabinet, il a été décidé de révoquer le décret qui exile le duc d'Aumale.

Aux termes de la loi votée en 1886, les chefs, de la maison de Bourbon et de la mai on Bonaparte et leur héritier direct, sont exilés de plein droit. Des décrets d'exil peuvent être pris contre les autres princes.

C'est en vertu de cette dernière disposition, que le duc d'Aumale avai été exilé, à la suite d'une lettre, adressée par lui au Président Grévy pour protester contre sa radiat on des cadres de l'armée.

Cette mesure avait été considérée comme un acte de vengeance personnelle du Président Grévy et du Général Boulanger alors ministre de la guerre et tous les républicains modérés, pensaient que depuis la chute de M. Grévy, le maintien de cette mesure n'avait plus de raison d'être.

Une proposition contre le général Boulanger

Paris, 27—M.Laffon député, radical, vient de présenter à la Chambre un projet de loi,aux termes duquel, il sera désormais interdit de se présenter comme candidat dans plus d'une circonscription. Il sera interdit également à un député de se présenter pour un autre siège.

Les votes, donnés contrairement à ces dispositions, seront considérés comme nuls et ne serontpas comptés dans le dépouillement.

La proposition de M Laffon a été accueillie par des applaudissements.

M. Thèvenet ministre de la Justice a déclaré que le gouvernement était favorable au principe de la proposition, mais qu'il n'en faisait pas une question ministérielle et qu'il laissait à la chambre le soin de statuer.

Une autre proposition contre le général Boulanger

Paris, 27—M. Rondeleaux a déposé une proposition, permettant d'appliquer aux citoyens qui aspirent à la dictature, la loi de 188; contre les princes appartenant aux aux familles qui ont régné sur la France.

Aux termes de cette proposition, la culpabilité serait prononcée par le Sénat et emporterait la privation des droits civils et politiques.

Sur le vote rendu par le Sénat, le président de la république aurait le droit de prendre un décret d'expulsion.

Entrevue de M. Crispi avec un reporter du "New-York Herald."

Rome, 26—Dans une entrevue avec un reporter du *New-York Herald*, le premier ministre ita ien a déclaré qu'il avait beaucoup étudié la constitution américaine et qu'il tâchait de l'appliquer en Italie, mais qu'il rencontrait de nombreuses difficultés à vaincre.

M. Crispi n'a pas nié l'existence de la crise financière et il se propose d'y faire face par des économies.

L'Italie, a dit le premier ministre, est encore à son enfance et compte de nombreux ennemis, au dedans comme au dehors, contre lesquels il faut la protéger en se préparant pour toutes les éventualités.

Quant à la politique coloniale de l'Italie, M. Crispi se défend de toute idée de conquête et prétend n'avoir qu'un but civilisateur. Il croit que les circonstances sont telles, en Afrique, qu'il n'est pas permis de montrer de la faiblesse.

M. Crispi se défend également de nourrir des sentiments d'hostilité envers la France.

Les opinions du premier ministre italien, relativement au pouvoir temporel du Pape, manquent absolument d'intérêt.

Nouveau succès Gladstonien

Londres, 27—M. Spencer Balfour, candidat Gladstonien, vient d'être élu à la Chambre des Communes par le bourg de Burnley.

La fuite de Pigott

Londres, 27—On considère comme certain que Pigott est à Paris. M. Mathews, secrétaire d'état de l'Intérieur a annoncé à la Chambre des Communes qu'une demende d'extradition allait être adressée au gouvernement français.

L'Opinion publique italienne sur le nouveau cabinet français

Rome, 27—La composition du nouveau cabinet français est très favorablement accueillie par la presse et par l'opinion italienne, on remarque avec satisfaction que M. Tirard a toujours été un ami de l'Italie, et que M. Rouvier, en sa double qualité d'économiste libre-échangiste et d'ancien représentant de Marseilles est partisan déclaré du rétablissement des rapports commerciaux entre les deux pays.

Un phénomène météorologique

Paris, 27—Un phénomène météorologique s'est produit à Paris hier matin à neuf heures. Le soleil était brillant, le ciel clair, le temps froid avec vent soufflant du nord. Soudain, sans le moindre symptôme précurseur, l'obscurité s'est faite aussi profonde que de nuit, tandis que des nuages noirs enveloppaient toute la ville et que des rafales de neige aveuglaient les gens qui se trouvaient dans les rues. Les chevaux tremblaient et se jetaient les uns sur les autres. La tempête n'a duré que dix-huit minutes. L'obscurité et la neige se sont dissipées comme par enchantement et le soleil s'est montré aussi brillant qu'avant ; la ville était couverte d'un pouce et demi de neige.

La Seine continue à grossir et les travaux de l'exposition sont interrompus par des inondations. La section espagnole est complètement submergée et les boiseries de la section portugaise ont été entraînées par les eaux. Le panorama trans antique est menacé, et si le froid qui commence à se faire sentir, ne persiste pas, des conséquences sérieuses sont à redouter.

Courrier Universel

QUÉBEC

Québec 27—Cinq hommes et un cheval ont passé sur la rivière en face de la cité, hier, sur un morceau de glace flottant. On suppose que pendant qu'ils étaient à couper de la glace, un banc de glace s'est détaché du reste. Des canots sont partis du rivage pour aller à leur secours.

—M. David a soumis à la chambre un projet de loi pour transférer dans la paroisse de St-Vincent de Paul le chef-lieu et le bureau d'enregistrement du comté de Laval.

Ce projet de loi a été adopté par vingt huit voix contre seize.

—L'honorable M. Mercier a donné avis de motion, qu'à dater de jeudi, jusqu'à la fin de la session,ilyaurait deux séances distinctes chaque jour, une de 3 heures à 6 heures P. M., et l'autre de 7.30 heures à l'ajournement.

MONTREAL

Montréal, 26—Un accident fatal est arrivé hier matin dans la briqueterie de M. Shepherd, rue Fullum. Un travailleur nommé Narcisse Lemaire a été blessé mortellement par un écroulement. Il venait de s'engager sous une immense pile quand une partie s'écroula subitement et ensevelit le malheureux Lemaire.

Les autres travailleurs témoins de l'accident, accoururent au secours de leur camarade, avec des pelles et des pics pour le dégager. On fit des efforts surhumains, mais lorsqu'on parvint à le retirer il était trop tard ; l'infortuné était mort. La suffocation aura probablement causé la mort.

Le défunt était père de quatre enfants, dont il était l'unique soutien.

—Madame colonel Ouimet a donné samedi, à Montréal, un *five o'clock tea* à madame Albani-Gye.

La réception donnée à la *diva* était réellement princière. Celle-ci, par ses manières engageantes et sa conversation spirituelle, s'est acquis les sympathies les plus cordiales de la nombreuse société présente.

On remarquait parmi les invités, les honorables juges Loranger, Mathieu et Ouimet, M. G. Lamothe, maître de poste, le Dr Rottot, M. C. A. Geoffrion, C R. avec Mme et Mlle Geoffrion, M. et Mme L. W. A. Sicotte, M. E. Leblanc, M.P.P., M. et Mme H. C. St. Pierre, Léandre Ethier, P. Delorme et plusieurs officiers du 65e bataillon.

—Emile Victor Michea, jeune Français accusé d'avoir contrefait à Valence, France, une procuration pour obtenir du gouvernement 3000 francs de rentes appartenant à M. Bellichon, a été conduit devant les honorables juges Cross et Church ce matin.

Les plaidoiries pour la demande d'*habéas corpus* ont été faites par M. Globensky, de la société légale Saint Pierre, Globensky et Poirier, pour le prisonnier et M. Trenholme pour la Couronne.

Cause en délibérée.

VENTE SPECIALE
PENDANT LE MOIS DE FEVRIER

Plus de 2,000 pièces de coton des différentes filatures du Canada seront vendues à la pièce, à la balle ou à la verge.

Cotons jaunes : Tissu fort et bonne qualité à 3c, 4c, 5c, 6c et 7c la verge.

Cotons blancs sans apprêt et prêts pour l'aiguille à 5c, 7c, 9c et 10c la verge.

Coton blanc et jaune à drap, 25c, 30c et 35 la verge.

Coton à oreillers, 15c, 20c et 25c la verge.

Toiles à nappes pur lin. Serviettes et toiles à serviettes à moins que les prix du gros.

Venez à cette VENTE et ACHETEZ vos cotons pour la saison. Aucune valeur semblable ne vous sera offerte dans le cour de l'année.

D. GARDNER & Cie
66 ET 68 RUE SPARKS.

Grante Vente de Hardes
Pendant ce Mois

Habillements complets tout laine pour $4.50

Habillements faits sur commande seulement $10

Au Grand Magasin de Hardes
Nos 266 et 271, rue Wellington

P. O'Reilly

L'assortiment d'Automne
—CHEZ—
Mlle McDONALD

Est au complet et n'est pas surpassé en valeur et en variété.

MAISON DE MODES PARISIENNES
521—RUE SUSSEX—521

MODES DU PRINTEMPS
DE BUTTERICK
MAINTENANT :-: RECUES

Délincateurs, catalogues, et feuilles des modes Européennes et Américaines de Butterick maintenant en vente

Chez ACKROYD
DEMENAGE AU NUMERO
134 RUE SPARKS Ottawa

AVIS
NOUS OFFRONS LA
Balance de nos Fourrures
Au Prix Coutant

SANS RESERVE
JUSQU'AU 15 MARS 1889

Nous venons de recevoir 2 caisses de chapeaux de printemps.

Notre département de Mercerie est maintenant au complet.

N. FAULKNER & FILS
111 RUE RIDEAU

HOTEL CANADIEN
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnson, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au par "Major's Hill."

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos. 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

MONTRES ET BIJOUTERIES

Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente sinon l'argent vous sera remis Reparations de montres avec soin et dans les règles de l'art chez H NOREZ No.30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs

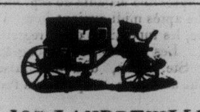

JOS LANDREVILLE
401 Rue Sparks

Ecuries de louage, Chevaux et Voitures de premier ordre. Commandes exécutées sans retard. Communications par téléphone.

NETTOYAGE des TAPIS
A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez

STEPHENS WILKINS,
129 rue Aughsta.

Les ordres peuvent être laissés au No 73, rue Bank.

LOYER & CIE
Nouveau Magasin d'Epiceries
No 226, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue de l'Eglise, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part du patronage. 21 11 87-1a

LOTERIE NATIONALE
CLASSE D.

LE 21EME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE
MERCREDI, 20 MARS 1889
A 2 HEURES, P.M.,

VALEUR TOTALE DES LOTS
$50,000.00

Gros Lot : Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de........	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000 00
2	Immeubles de......	1,000,00	1,000 00
4	do	500.00	2,000 00
10	do	300 00	3,000 00
30	Ameublements....	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or........	50.00	10 000.00
1000	Montres d'argent	10 00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	Lots valant - -		$50,000.00

COUT DU BILLET - - $1,00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pourcent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

Les demandes de billet seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage.

Tirages, le 3e Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire : S. E. LELEBVRE,
Bureaux ; 19, Rue Saint-Jacques, Montreal, Canada.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Catharre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 386 rue Rideau.

FONDERIE DE HULL

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages fait à son établissement.

T. LAWSON
Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture A M	P M	P M	Arrivée A M	P M	P M
Ouest — Toronto, Hamilton, etc	1030	....	9 3	8 0	....	6 20
Ouest—Belleville, Brockville, etc.....	7 00 / 1030	....	7 0 / 7 00	9 30 / 9 30	....	.... / 6 00
Ouest—Manitoba T. du N. Ouest	....	....	9 30	8 00	....	....
Ouest — Toronto, Peterboro, etc	1030	....	9 30	8 00	....	....
Est—Montréal, etc—	3 30	3 30	7 00	8 00 / 9 30	1 30	....
Est—Prov. Maritimes.	....	3 30	....	....	1 20	....
Est — Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc......	....	2 0	7 00	9 30	....	6 30
Est — Québec, Trois-Rivières, etc........	7 00	3 30	....	9 30	1 20	....
E.-Unis, via Odgensburg............	....	2 00	7 00	9 30	....	....
Ouest, Etats-Unis.....	9 00	....	7 00	9 30	....	....
New-York, m. directe	....	2 00	3 30	....	....	2 40
do do	....	....	7 00	1145	....	....
Boston	....	3 30	....	8 00	....	....
Prescott	....	2 00	7 00	9 30	....	2 4
Ch. de fer St-L. et O—Kemptville, North Gower, Metcalfe,etc	....	2 00	....	....	....	4 8
Kars, Kenmore	....	....	....	1100	....	....
Merrickville, Russell, etc	....	2 00	1100	....	....	....
Ch. de fer Pac. Pembroke, Arnprior etc	....	2 30	9 30	8 00	....	2 20
Ashton,Huntly, Carp, etc	9 00	....	9 3	....	....	6 20
Bristol, Clarendon,etc	9 00	....	9 30	....	....	6 20
Smiths Falls.........	1030	....	7 00	9 30	....	6 30
Mattawa, etc.........	9 30	....	....	8 00	....	2 20
Ch. de fer Pac. — Appleton, Ashton,Bristol, etc........	....	3 30	....	1145	....	....
Ch. de fer Can. At.—Alexandrie, Athol, Laggan, Eastman Springs, etc........	7 00	....	3 30	8 00	1 20	....
Par diligence — Bell's Corners,Hint'burgh Fallowfield, etc.....	....	2 00	....	....	1100	....
Hull...................	6 00	A M 1000	4 45	8 00	2 00	6 00
Aylmer, Eardly, etc.	1000	....	4 45	8 00	2 00	....
Quyon, Tétreauville.	....	....	4 45	8 00	....	....
Gatineau, t. le jours, à River Désert....	6 00	....	....	....	....	6 00
Billing's Bridge.......	10 0	....	....	1030	....	....
Cummings' et Herdmans' Bridges......	1000	....	....	1000	....	....
Rochesterville, etc....	1000	....	....	1100	....	....
Orleans et Robillard.	1000	....	....	1000	....	....
Archville	9 30	....	....	1000	....	....
Merivale—lundi, mercredi et vendredi...	....	....	3 30	....	....	3 30
Malles Anglaises—via N.Y., lundi, et jeudi	....	....	6 30	....	....	....
Via Halifax, jeudi..	....	....	3 00	....	....	....
do sac supplém..	....	....	4 10	....	....	....

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la postes 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a.m. à 9 a.m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes de 9 a. m. à 4 p. m.

G. JUIN, Maître de Poste.

Bureau de Poste d'Ottawa, Novembre 1887.

LE Pacifique Canadien

TABLE HORAIRE

Ligne directe pour Montréal, Québec, Boston, New-York, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points à l'Est et à l'Ouest.

Les convois quittent la gare UNION comme suit :

4.30 A.M. / 7.00 " / 4.40 P. M.	Pour MONTREAL, TROIS RIVIERES, QUEBEC ST. JEAN, N B, HALIFAX et tous les points à l'Est.
11.30 A.M. / 11.00 P.M.	Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY CHICAGO et tous les autres points à l'Ouest.
3.30 P.M. / 12 01 MINUIT	Express local pour ALMONTE, PARKERHAM, ARNPRIOR, RENFREW, PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.
12.01 MINUIT	Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
8.00 A.M. / 1 45 P.M.	Pour PRESCOTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité, **No. 42 rue Sparks.**

J. E. PARKER,
Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,
Agent général des Passagers.

LUCIUS TUTTLE,
Gérant des Passagers.

SPECULATION.

Geo. A. Romer,
BANQUIER & COURTIER

40 et 42 Broadway et 51 New Street, New-York City.

Parts, Titres, Grains, Provisions et Pétrole achetées, vendus et négociés sur marges.

P. S.—Ecrivez pour brochure explicative.

W. J. ELLARD
Fabricant de charrues et forgeron
Réparations de tout genre exécutées sous le plus court délai
10 RUE ST-GEORGE, OTTAWA

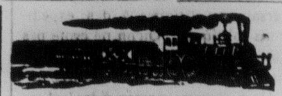

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
ARRANGEMENTS D'ETE

Ile Clark et Valleyfield

Billets de retour bons pour trente jours, $4. Billets d'excursion bons pour partir le vendredi ou samedi et retour le lundi, $2

Rouse's Point. New York et Hotel Windsor

Des billets de retour seront émis pour ce charmant resort d'été, bons pour 30 jours, pour $5. Excursion spéciale le vendredi et samedi, billets bons pour retourner le lundi suivant à $3. Le meilleur endroit de pêche, et l'hôtel offrant le meilleur confort dans le Nord de New-York.

Portland et Old Orchard Beach

Les passagers par cette ligne ont l'avantage de choisir entre les deux routes, c'est-à-dire, via Montréal et le Grand Tronc ou via Rouse's Point et à travers les Montagnes Vertes du Vermont et les Montagnes Blanches du Hampshire.

New-York et Boston

Service spécial direct de chars dortoirs de Wagner jusqu'à New York et Boston. Billets aussi en vente pour New-York via le Lac Champlain, le Lac George et la Rivière Hudson.

Pour toutes informations, s'adresser au No. 24 rue Sparks.

PERCY R. TODD, Ag-Gén. des Passagers.
S. EBBS, Ag de ville des Passagers

HALKETT & CIE
Agents d'Assurances, de Propriétés Foncières et Courtiers Généraux.
228 - Rue Sparks - 228

A vendre. La Rue.	A louer. La Rue.
Maison sur Albert.	Maison, 526 King
Maison sur Victoria.	Maison, 528 King.
Maison sur Albert	Maison, 305 Théodore.
Maison sur Concession.	Maison, 22 Alice.
Maison sur Bell.	Maison, 30 Cliff.
Maison sur McKay,N.E.	Maison, 30 King.
Maison sur Stewart.	Maison, — St. André.
Maison sur Cooper.	Maison, — Maria.

Les loyers des maisons ci-dessus sont extrêmement bas, et nous conseillons à tous ceux qui désirent avoir un logis à bon marché pour l'hiver de venir visiter ces maisons.

Nous avons aussi de très-bonnes propriétés à vendre.

Lots à vendre.

Un petit coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs.

GRANDE OUVERTURE
— D'UN —
MAGNIFIQUE MAGASIN
— DE —
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécutons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

ALFRED LEMIEUX
Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-la Magasin : 31, rue Duke, Chaudières.

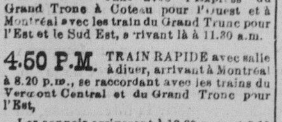

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE
—ENTRE—
Montreal et Ottawa
—ET—
OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.

Les convois partiront de la gare de rue Elgin comme suit

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les train du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est, arrivant là à 11.30 a.m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est,

Les convois arriveront à 12 30 p. m et 8 10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.15 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK
VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5 40 p. m et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7 40 et à New-York à 7. 00 le lendemain matin.

Des chars dortoirs pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tous autres renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux Stations.

E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Général

PERCY R. TODD,
Agent général des Passagers.

CHITTY & CO.
48 RUE ELGIN, OTTAWA

Spéculateurs en Terrains, Collecteurs, Agents d'Assurance et d'Emplois.

ONT A VENDRE
Maisons, Fermes, Mines, Limites à Bois, Lots à Bâtir, etc., etc.

ONT A LOUER
Maisons et Fermes dans et hors la ville.

Agence d'engagement pour Mineurs, Journaliers, Commis, Domestiques de tous genres et pour tous les autres emplois.

12 ESPECES
— DE —
BREUVAGES

Diplôme Accordé
A l'Exposition d'Ottawa.

J'ai acheté tous les principaux Breuvages qui ont été exposés à l'Exposition d'Ottawa, et je les offre à mes clients à prix réduits.

JOHN CASEY.
Rue Dalhousie.

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAND
— DE —
CHAUSSURES EN GROS

A transporté son établissement au
No 61 RUE RIDEAU, OTTAWA

ROBINSON & CIE
GRAINETIERS et FLEURIST

Marchands de toutes semences, jardinières et potagères, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cérémonies de mariage ou enterrement, une spécialité.

223 Rue Rideau, Ottawa, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveil ent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LE PLUS GRAND
LE MOINS CHER
— ET —
Le Meilleur Assortiment de
Montres et Bijouteries
DE LA VILLE
98--RUE RIDEAU--98

En Gros et en Detail
A. & A. McMILLAN

VINAIGRES

VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES

Garantis Purs sous tous les Rapports,
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12-87-88 GUSTAVE RICARD

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc

THOMAS GORMAN
PROPRIETAIRE
36, Carre du Marche By. 36

PAS DE GOUTER GRATIS!
Mais un bon goûter substantiel et à bon marché

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs. a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiéte de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, une spécialité.

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à "l'International Hotel," sur la rue George et jugez par vous même.

J. W. LANCTOT, Prop.
G. J. NICHOLSON, Restaurateur.

LAROSE & Cie — **LAROSE & Cie** — **LAROSE et Cie**

FEU ! FEU ! LA GRANDE VENTE A SACRIFICE COMMENÇERA LUNDI MATIN, 4 MARS **FEU ! FEU !**

JEUDI, 28 FEVRIER 1889

Dans sa séance d'hier, la Chambre Communes, après avoir reçu plusieurs bills, en seconde lecture, s'est constituée en comité pour examiner le *pigeon shooting bill*, (Acte concernant la cruauté envers les animaux de M. Brown.

Ce projet de loi, qui avait pour but d'interdire les tirs aux pigeons, a été rejeté. L'amendement proposé par M. Tisdale concluant au rejet de la proposition étant voté par 68 voix contre 67.

La chambre, en comité, est ensuite saisie de la proposition de M. Ellis tendant à soumettre les salaires des employés du service civil, à la taxe municipale.

Sir John A. Macdonald ayant exprimé l'opinion, que cette proposition devrait non seulement émaner du comité de la chambre réunie, mais encore avoir reçu l'assentiment du gouvernement, attendu qu'elle tend à imposer un fardeau à toute une catégorie de citoyens, l'Orateur appelé à donner son avis, a déclaré la proposition hors d'ordre.

Dans la terreur que lui inspire le général Boulanger, la Chambre des députés française, est en train de perdre toute boussole.

L'idée, d'interdire à un candidat de se présenter dans deux circonscriptions à la fois, est sans précédent dans les annales des peuples constitutionnels.

L'idée, de déclarer nulles les voix données contrairement à ces dispositions ; et comme conséquence, le droit de déclarer élu celui des deux candidats qui n'aurait obtenu qu'une infime minorité, équivaut à la suppression du droit électoral.

Quant au bannissement des citoyens qui sont sensés aspirer à la dictature, c'est purement et simplement le renouvellement de la loi des suspects. Avec une pareille loi, il n'y aura pas, désormais, un candidat à la présidence de la République qui puisse échapper à l'exil.

D'aussi folles démonstrations ne peuvent qu'achever de discréditer la majorité républicaine et font les affaires du général Boulanger.

En réponse à une question posée, hier, à la Chambre par M. Edgar, l'hon. Mackenzie Bowell a répondu que "la première échéance des intérêts sur les $15,000,000 que le gouvernement a garantis en 1888, sur obligations du chemin de fer Canadien Pacifique, tombait le 1er janvier dernier ; que la somme totale de ces intérêts, s'élevant à $267,500, avait été intégralement payée par la compagnie, sans que le gouvernement fut appelé à débourser un centin pour faire honneur à sa garantie."

Le *Mail* et son oracle M. G. W. Stephens, qui proposent de remettre le gouvernement de la province à l'archevêque de Québec, en ajoutant railleusement qu'il n'y aurait rien de changé, semblent ignorer, ce qui est pourtant de notoriété publique, que depuis deux ans que le parti national est au pouvoir à Québec, M. Mercier et Son Eminence le cardinal Taschereau ne s'entendent pas précisément comme les deux doigts de la main.

Ce que c'est pourtant que de parler des choses qu'on ignore et de n'être plus comme M. G. W. Stephens qu'un politicien en disponibilité.

Sous diverse figure, arbre, flamme, fontaine, la guerre déclarée au tarif par les députés libéraux est comme le Protée de la fable. Elle revêt les formes les plus étranges.

En voici une qui relève de la mauvaise plaisanterie.

M. Edgar a présenté un amendement au bill contre les *combinations*.

Lorsque l'existence d'une *combination* aura été reconnue sur des objets employant des matières princières introduites au Canada pour une valeur de plus de $200,000, ces matières premières seront de plein droit et sur la seule constatation de l'existence de la coalition admises en franchise de douane.

Pour une jolie idée, voilà une jolie idée.

D'après le projet de M. Edgar ce ne serait plus le parlement qui détermine rait les droits de douane. Il suffirait que deux personnes se coalissassent pour qu'il leur fut permis de décréter indirectement que telle marchandise jusque là soumise aux droits en sera exemptée.

Il est heureux que la proposition de M. Edgar ait peu de chance d'être admise par la chambre ; car nous plaindrions le ministre des finances qui serait condamné à préparer dans de telles conditions un budget en équilibre.

Notre journal pêchait hier par la correction typographique.

Au milieu des omissions de mots et des coquilles qui sont hélas ! inhérentes au journalisme, il nous faut relever celle qui nous fait dire que dans son discours, Sir John A. Macdonald était en *joie* et en verve. Le texte vrai disait en *voix* et en verve.

Il est de fait, que dans sa merveilleuse réponse à M. Laurier, Sir John A. Macdonald semblait avoir retrouvé toute l'ardeur et toute la sonorité de voix de sa jeunesse.

On s'attend à un assez vive discussion, à la Chambre, à l'occasion de la motion dont M Barron, M P., a donné avis et qui tend à faire produire les pièces relatives au non-désaveu du bill des Jésuites.

Le ministère Salisbury, qui est en ce moment empêtré, a cherché à se tirer d'affaire, en annonçant, hier, à la Chambre des Communes d'Angleterre, qu'une demande d'extradition allait être lancée contre Pigott.

Malgré tout, le gouvernement anglais ne semble pas menacé de voir Pigott de sitôt, car il est à peu près certain, que son cas sera considéré comme une affaire politique et que l'extradition ne sera pas accordée,

LE BILL DE LA MILICE

Si nous avions été disposés à en croire la *Justice* de la semaine dernière, le nouveau bill sur la milice, présenté par Sir A. P. Caron n'aurait été rien moins que le renversement de tous les principes. Grâce à ce bill, le ministre de la milice aurait désormais le droit de mettre la force armée en mouvement, sous prétexte de menaces de troubles civils, et de se livrer contre ses adversaires politiques à des expéditions politiques. Qu'on ne croie pas que nous exagérions, cela est écrit en toutes lettres dans la *Justice*.

On sera peu surpris, à la lecture du bill d'apprendre qu'il n'en est rien, mais on éprouvera peut-être quelque étonnement, en constatant que le bill est précisément le contraire de ce que supposait gratuitement la *Justice*.

A la suite de l'envoi de troupes qui a eu lieu l'an dernier dans le comté de Compton, sur la réquisition de l'autorité civile, le gouvernement a pensé qu'il fallait prendre des mesures pour assurer le paiement des frais et celui des volontaires. Il a cru en même temps—et tous les gens sages l'en loueront—qu'il n'était pas mauvais de tempérer, en exigeant le dépôt d'une garantie, le zèle parfois indiscret des magistrats locaux, afin de s'assurer, que ces derniers y regarderont à deux fois avant d'exercer le droit de requisition, et ne le feront qu'à bon escient et dans des circonstances d'une réelle gravité.

En conséquence, le ministre de la milice a proposé à l'article 36, du chapitre 41, des statuts revisés, divers amendements empreints d'une haute raison et qui peuvent se résumer comme suit :

a Autrefois, la municipalité dans laquelle les services de la force armée étaient requis, était responsable des frais. Désormais, l'officier auquel cette réquisition est adressée ne devra y obtempérer, que s'il a reçu le dépôt préalable d'une garantie suffisante pour assurer le paiement des frais.

b. Une règle aussi étroite, comporte nécessairement une exception, car on conçoit qu'en cas de troubles menaçants pour la sécurité armée générale, l'action de la force ne saurait être arrêtée par une simple question de budget municipal. Le ministre de la milice pourra donc, à titre exceptionnel et lorsque les circonstances l'exigeront impérieusement, autoriser l'emploi de la milice nonobstant l'absence de dépôt prealable.

c. L'appel des hommes qui appartiennent aux écoles permanentes, pour venir en aide au pouvoir civil, offre beaucoup d'inconvénients qui sautent aux yeux, notamment celui d'interrompre le cours d'études. Il est donc décidé, dans le nouveau bill, que les officiers, ou les hommes occupés dans les écoles permanentes ne pourront être appelés à quitter leurs quartiers sans une autorisation spéciale du ministre de la milice,

Il s'agit, on le voit, d'une loi de prudence et de bonne administration au premier chef. Que lui reproche donc la *Justice*, et sur quoi ce journal peut il se fonder pour dire : "La loi sur la milice n'était qu'inutile, on veut la rendre nuisible ?"

La *Justice* peut faire de l'esprit tout à son aise, en disant que l'armée a été mise sous les armes en 1885 pour *aller fomenter* une insurrection dans le Nord-Ouest. C'est moins fin que du Rochefort, mais c'est de la polémique de l'école de la *Lanterne*. Elle ajoute que plus récemment l'armée a été employée contre de malheureux ouvriers coupables de n'avoir pas été payés par MM. Yves et Cie. A quoi tendent de pareils insinuations ? Notre confrère qui se pique d'être national et qui a passé jusqu'ici pour un fougueux autonomiste, veut-il rayer de la loi le droit conféré aux magistrats locaux de requérir la force armée, en cas de menace d'émeute ou de violation de la paix ? La proposition serait étrange et inattendue. Mais dans cette hypothèse, elle devrait, pour être juste, s'en prendre à la loi qui a organisé ce droit de réquisition, et non pas au ministre qui propose précisément de l'amender pour soumettre l'exercice de ce droit à certaines garanties nécessaires.

La haine et la rancune sont mauvaises conseillères. Quelques politiciens, ceux-là même qui, il y a quelques années, prônaient le plus haut Sir A. P. Caron et qui ont depuis lors changé d'opinion et de parti, veulent, de parti pris, que tout ce qui provient du ministre de la milice soit mauvais. Des attaques aussi injustes, ne peuvent que manquer leur but. En appelant l'attention sur un *bill* qui, sans cela, serait peut-être passé inaperçu, elles auront servi à démontrer que, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, Sir A. P. Caron n'a obéi qu'à des vues justes et élevées et au souci de la bonne administration de l'armée.

Quand donc cessera-t-on de faire de la polémique personnelle pour discuter de bonne foi les grands intérêts du pays ?

Le bill que M. Mercier a présenté à l'Assemblée de Québec, pour autoriser le pouvoir exécutif à incorporer les compagnies de chemins de fer, par simple ordre en conseil, est une véritable monstruosité législative.

C'est le renversement de tous les principes constitutionnels reconnus dans les pays libres, et c'est outrager la vérité que de chercher à faire croire qu'une telle législation existe en Angleterre.

Tout au contraire, le parlement anglais a retenu jusqu'ici, avec un soin jaloux, son droit de contrôle sur la création des compagnies de chemin de fer ou de travaux publics.

Le gouvernement de Québec, ne peut invoquer en sa faveur qu'un seul précédent : c'est celui du coup d'Etat, en 1851, en France.

Lorsque Napoléon III parvint à la dictature, le droit de décréter et d'autoriser les compagnies de chemin de fer et de travaux publics, sans le concours des chambres, fut au nombre de ceux qu'il s'attribua. Encore, l'usurpation parût-elle si énorme, même aux hommes du coup d'Etat, qu'il fallut pour la consacrer s'y prendre en deux fois.

Ce n'est pas, dans la constitution immédiatement issue du coup d'Etat, mais dans les amendements introduits dix mois plus tard, lors du rétablissement de l'Empire, que l'Empereur des Français parvint à se faire reconnaître, non sans protestation, le droit révendiqué actuellement par M. Mercier dans la province de Québec.

Nous ne nions pas que l'exercice de ce droit offrirait au ministère et à ses amis toutes sortes d'agréments. Mais à moins que le parlement de Québec ne veuille abdiquer, il y réfléchira avant de se dépouiller d'une des prérogatives les plus essentielles des représentants du pays.

Encore une demande de modification du tarif ! ! !

M. Platt proposera, vendredi prochain : "Qu'il est expédient (sic) d'abolir les droits de douane, sur tous les fils et ficelles employés dans la fabrication des filets servant à la pêche du poisson blanc et du hareng dans les eaux intérieures du Canada, et de placer ces articles sur la liste des marchandises en franchise."

On annonce que M. Clément Dansereau, secrétaire de la rédaction de la *Presse* de Montréal quitte ce journal pour occuper à Ottawa un poste officiel.

C'est M. Joseph Pope, secrétaire particulier de Sir John A. Macdonald qui a obtenu le premier prix dans le concours ouvert à Québec sur l'éloge de Jacques-Cartier. Ce prix offert par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers consiste en une médaille d'argent.

D'après une dépêche adressée à la *Patrie*, par décret du président Carnot, M. H. Beaugrand vient d'être promu, officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

La dépêche que nous avons publiée la semaine dernière, concernant la distribution des $400,000 des Jésuites, parait aujourd'hui confirmée.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le *Courrier du Canada* fait une excellente campagne sur la situation financière créée à la province de Québec par l'administration libérale.

Nous regrettons de n'en pas pouvoir citer des extraits. C'est une démonstration qu'il faut lire en entier.

⁂

Le *Free Press* va jusqu'à dire que le discours prononcé, avant hier, par Sir John A. Macdonald a été accueilli froidement et applaudi à contre cœur par la majorité.

C'est un peu trop fort.

Nous tenons de plusieurs députés libéraux, que leur avis est que le premier ministre s'est surpassé ; et les adversaires politiques de Sir John A. Macdonald ne dissimulaient pas avant hier, au sortir de la séance, l'impression profonde que leur avait causée le discours du vieux chef.

⁂

Le *Mail* a quelque peine à se consoler de l'affaire Pigott, mais il est obligé de convenir que l'enquête est à veau l'eau.

Voici en quels termes il exprime son désappointement.

"A la distance où nous sommes, lorsque l'on repasse toutes les circonstances de la cause, il paraît incompréhensible que les directeurs du *Times*, guidés par des avocats habiles, puissent avoir été si complètement joués par une canaille dont le caractère apparaissait si clairement. On ne peut mettre en doute la bonne foi du *Times* car les conséquences de sa défaite sont trop grandes, mais son aveugle simplicité en présence d'un serpent comme Pigott est unique dans l'histoire du journalisme.

⁂

Encore une protestation contre le bill voté par la chambre de Québec pour priver les employés publics du droit de vote.

D'après le *Journal de Québec*, les lignes suivantes de la correspondance québecquoise de la *Patrie* auraient été écrites par M. Lareau, député de Rouville.

"Je terminais ma dernière lettre en disant que la législation proposée à la chambre, au sujet des employés publics, était une législation rétrograde. Le mot n'est pas trop fort. Elle est même impolitique et inopportune, puisque la moitié de ces employés appartien au parti libéral. On frappe sur des amis....."

"Nous le répétons dans aucun pays du monde, les employés publics ne sont déclarés inhabiles à voter dans les élections....."

⁂

Le *Globe* contient une longue lettre de M. A. J. Cattanach, président de la section de la ligue de la Fédération Impériale de Toronto.

Nous y avons cherché selon notre habitude, quelques éclaircissements sur la nature et la portée de cette mystérieuse fédération impériale. Hélas ! ce n'est pas encore cette fois-ci que notre curiosité sera satisfaite.

M. Cattanach déclare que dans la pensée de ses fondateurs la ligue a surtout pour but d'étudier ce qu'il pourrait bien y avoir à faire. Si les fondateurs en son encore à l'étude voilà une question qui n'est guère avancée

Le correspondant du *Globe* ajoute, qu'être partisan de la ligue c'est se déclarer adversaire de l'indépendance ou de l'annexion. Nous nous en doutions bien un peu et M. de la Pelisse n'aurait pas mieux dit.

Il déclare encore que des partisans de la ligue sont d'accord sur ce point essentiel et de défendre l'unité et l'intégrité de l'empire.

Voilà qui va bien : mais comment s'y prendra-t-on pour assurer cette défense ?

A cette question fondamenta M. Cattanach, répond qu'on ne s'es pas encore occupé de *ces détails*—(*details est délicieux* !)—Cela devra former dit-il l'objet des conférences qu'auront entre elles les différentes parties de l'empire, si on décide qu'il y a lieu de conférer.

Quelques personnes continue, M. Cottonach ont parlé d'un parlement commun, d'un pouvoir exécutif impérial, d'une union commerciale, mais rien de tout cela n'est considéré comme *essentiel* (!!) Et l'auteur conclut, en disant, qu'il pense que la fédération devrait s'établir sans que les colonies eussent rien à abandonner de leur indépendance (!!)

Nous ne sommes pas curieux, mais tout de même nous aimerions bien à savoir, comment diable on pourra établir une confédération sans que les confédérés aient rien à lui abandonner des attributions qu'ils avaient exercées jusque là isolément et qu'il s'agira désormais de mettre en commun.

Décidément les partisans de la Fédération impériale ne sont pas assez explicites. On dirait qu'ils veulent nous prendre par surprise et nous faire acheter *chat en poche*.

⁂

L'*Empire* relève avec raison, la mauvaise foi du *Globe* cherchant à faire croire à ses lecteurs, que le droit d'exportation sur les billots est supporté par les marchands canadiens

Il faudrait cependant s'entendre une bonne fois. Lors que les libéraux attaquent le tarif, ils soutiennent—et ils ont raison dans la plupart des cas—que les droits de douane sont supportés par le consommateur et non par le marchand étranger.

Si cette doctrine est vraie c'est donc le consommateur américain qui paie le droit d'exportation sur les billots. Les droits de douanes ne peuvent pas être supportés tantôt par le consommateur et tantôt par l'étranger, selon que cela fait les affaires du parti libéral de soutenir l'une ou l'autre thèse.

⁂

La *Gazette*, dans un article fort étudié, exprime l'avis que les *combinations* autrement dit coalitions de patrons, sont le résultat fatal de la concurrence. Elle doute qu'on puisse les proscrire.

Elle pense qu'il vaudrait mieux les admettre et les règlementer législativement et croit, que la publicité de leurs transactions et le contrôle auquel elles seraient soumises, profiteraient au pays.

⁂

La Patrie explique comme il suit le Boulangisme :

"Etre boulangiste ne veut pas dire être impérialiste, monarchiste, autoritaire, etc., cela veut dire partisan d'un régime se rapprochant de la forme dirigeante des Etats-Unis.

"Le Général Boulanger entraîne à sa suite un grand nombre de partisans, vrais républicains de la veille qui rêvent de donner à la France, une forme de gouvernement essentiellement républicain, avec un pouvoir exécutif responsable, dégagé de de toutes les fantaisies parlementaires."

"Si Boulanger visait à autre chose, c'est à-dire, à un gouvernement autoritaire, à une direction dictatoriale, il serait de suite abandonné par les deux tiers de ses partisans actuels."

"Il est trop intelligent, trop avisé pour essayer de faire revivre les vieux systèmes gouvernementaux ; il cherchera à acclimater en France la responsabilité dans la Présidence de la République, comme cela se pratique si bien aux Etat-Unis d'Amérique, ou bien le *referendum* suisse, qui obtient de si beaux résultats dans la république du centre de l'Europe.

"Ce sont là des efforts louables que tous les vrais patriotes doivent encourager."

Le régime américain, le Referendum suisse, tout cela est bien joli ! Il est vrai qu'on n'est pas obligé de croire la *Patrie* sur parole et qu'on a le droit de ne pas comprendre comment le général Boulanger s'y prendrait pour appliquer le régime d'une confédération à un grand Etat unitaire et centralité comme la France.

LE BLE DU MANITOBA

Le Canada possède dans le Manitoba le pays le plus riche et le plus avantageux pour la culture du blé qui existe sous le soleil.

Non seulement la culture du blé y est facile et très profitable mais dans les concours agricoles en Angleterre le blé du Manitoba a remporté les premiers prix sur les blés de tous les autres pays, et aujourd'hui le blé du Manitoba commande sur les marchés Européens un prix élevé et la vente s'en fait rapidement.

La première exportation régulière de blé dans la province de Manitoba fut faite par MM. O'Gilvie et Cie, dans l'année 1877. Cette exportation s'éleva à 500 minots ; elle fut expédié à Fargo, Dakota, sur des bateaux à vapeur par la Rivière Rouge ; de là par le chemin de fer Northern Pacific jusqu'à Duluth ; de cette dernière place elle fut dirigée à Goderich, Ontario.

Ce fut de cette époque que commença à se faire la reputation du blé du Manitoba.

Depuis, les exportations ont augmenté continuellement.

Prenant pour point de départ une exportation de 500 minots en 1877 l'augmentation dans l'exportation s'est élevée en dix ans, par la récolte de 1887, à 12 millions de minots. Ceci démontre que, de la date de la première exportation, c'est-à-dire, dans un intervalle de dix ans, la quantité de blé exporté a été de 24,000 fois plus considérable que celle de 1877.

Voici quelques chiffres qui montrent l'augmentation graduelle de l'exportation.

En 1882, la maison O'Gilvie, de Winnipeg, eut dans ses moulins 400,000 minots ; en 1883, 650,000 ; en 1884, 1,000,000 ; en 1885, 1,250,000. La plus grande partie de ce blé fut exporté dans l'Est, partie en blé et en farine.

L'année 1887 fut l'année d'abondance pour le commerce du blé au Manitoba, la récolte s'éleva à 14,000 000 de minots.

D'après les statistiques fournies par la chambre de commerce de Winnipeg, le Manitoba a exporté au 1er août 8,500,000 minots ; à la même date, en farine, 1,900,000 minots. Le nombre d'acres semés en blé, en 1887, était de 432,000, et la moyenne du rendement fut de 32 à 35 minots de l'acre.

On a exporté en plus en 1887, 1,000,000 minots d'avoine et 350,000 minots d'orge.

La valeur des céréales exportées jusqu'au 1er juillet 1888, fut comme suit : blé, $4,675,000 ; farine et résidus des moulins, $1,250,000, avoine et farine d'avoine, $280,000 ; orge, $140,000 ; ce qui forme un total de $6,465,000.

Les rapports de la récolte de cette année, c'est à dire 1889-89, ne seront complétés qu'au 1er août ; on peut cependant dire d'avance qu'elle n'atteindra pas les resultats précédents. Cela est dû, en grande partie au printemps tardif de l'an dernier.

L'*Ouest Canadien* duquel nous extrayons ces chiffres nous apprend qu'un grand nombre de vieux colons qui, depuis plusieurs années cultivaient la même étendue de terrain ont labouré de 10 à 15 acres de terre neuve, ce qui, avec les prix élevés qui ont été payés pour le blé, sera de nature à encourager les cultivateurs à faire une semence plus forte au printemps.

Tout fait présager qu'il y aura cette année 20 millions de minots de blé à exporter.

Le court exposé que nous venons de faire des richesses agricoles de l'Ouest Canadien, fait voir à nos compatriotes que ce n'est pas sans raison que nous prêchons l'émigration au Manitoba.

Nous voudrions que notre nationalité eut sa part du bel héritage qui attend le colon de cette province.

NECROLOGIE

Vendredi dernier, nous annoncions la mort de Madame Mathias Déry, arrivée à la résidence de son beau-frère, le 22 courant, après une maladie de sept mois. Dimanche après midi avaient lieu, à la Basilique, les funérailles de la regrettée défunte. Les dames de la Congrégation de Ste. Anne, dont elle faisait partie, ont assisté en corps à ses funérailles.

Madame Déry a succombé à cette terrible maladie qui ne pardonne pas, la consomption pulmonaire. Malade depuis sept mois, elle avait généreusement fait le sacrifice de sa vie et ses derniers moments ont été ceux d'une véritable chrétienne.

Madame Déry était encore dans la fleur de l'âge, et au moment où la vie paraissait s'ouvrir heureuse pour elle la mort est venue la frapper. Elle était mariée depuis neuf mois seulement. Cette mort plonge dans le deuil non seulement un mari éploré, mais encore un nombreux cercle de parents et d'amis dévoués et sincères auxquels ses charmes, ses talents et son amabilité de caractère l'avaient rendue chère.

Mais Dieu qui l'a rappelée de ce monde lui a sans doute donné, là-haut, une meilleure place et des joies plus pures que celles de la terre.

Nous offrons à M. Déry et à toute la famille de la défunte nos plus sincères condoléances et l'expression de nos plus profondes sympathies.

Quelque Chose

DE MERVEILLEUX !

Nous avons en magasin environ 300 différents patrons de nouveaux gilets courts pour dames. Ce sont tous des échantillons pour le commerce du printemps. Les dames peuvent à coup sur en choisir un et avoir la dernière mode.

Les ayant achetés à la moitié des prix réguliers, vu que ce sont des échantillons, ce qui ne diminue pas leur valeur, nous pouvons les vendre à des prix ridiculement pas.

N. B. — Premiers arrivés premiers servis. (Nous ne pouvons faire autrement.)

CHEAPSIDE

Colonie de Terreneuve.

AUX

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terreneuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terreneuve, qui les recevra jusqu'au 15 ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa Ont.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Reliseurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

—No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près de Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux piétons et au trafic généralement avec pouvoir de prélever des taux de péages tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plusieurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12e jour de décembre, 1888.

TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les applicants

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

Habillements de messieurs faits et réparés. Satisfaction garantie

A. DAOUST, tailleur,
No. 18 rue Nicholas, Ottawa.

jan 9 1a

TOUJOURS EN MAGASIN,
TOUTES SORTES DE
SAUCISSES ET BOUDINS
En gros et en détail chez
CHARLES MICHON,
Etal No. 3, Marché by.

—POUR LA—
Figure, les Mains, la Peau et le Teint en general
Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et des Roses de Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75-RUE SPARKS-75
Prescription pour médecins et familles préparées avec soin
Communication téléphonique 1-2-38

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H.Walker. D. L.McLean. C.A.Blanchet

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Rien d'égal même à Ottawa
Le Dr B. S. Stackhouse, dentiste, diplomé du collège de Howard, Boston, licencié pour la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élégants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra continuellement.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTAS, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union. D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell.)

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 505 to 511 S. Canal St., Chicago, Ill.

S PROFESSIONNELLES

GORMAN, LL.B.,
ccesseur de L. A. Olivier)
Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
les Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ENT A PRETER

OURT & MACCRAKEN
, Procureurs, Notaires, Etc.
RIO ET QUEBEC
Ontario Chamb rs, Ottawa, Ont.

GARA & REMON
SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
y, rue Sparks, Ottawa, Ont.
ES DE L'HOTEL RUSSELL
GARA, C. R. E. P. REMON.

r, McLean & Blanchet,
AVOCATS
olliciteurs, Agents Parlemen-
ires, Notaires, etc, etc.
—o—
½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
er. D. L. McLean. C. A. Blanchet

McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
cat, Solliciteur, Etc.
r la Cour Suprême, le Parlement et
es Départements Publics.
Ontario Chambers, Ottawa, O.

COD, C. R., Avocat, Cours Fédérales
uébec, 138 rue Wellington, Ottawa

YLOR McVEITY
T, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Ontario Chambers, Ottawa.

, CHRYSLER & GODFREY
OCATS, SOLLICITEURS
r la Cour Supreme et le Parlement
nion, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Out.
TEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

LIN & CODE
ocats, Solliciteurs, Etc.
EGAN, RUE SPARKS
is-à-vis l'Hotel Russell.

dley & Snow
, SOLLICIT URS POUR LA COUR
REME, NOTAIRES, ETC.
ADLEY. A. T. SNOW.
prêter à 6 p. c. avec privilège de
en aucun temps.

NDRY & POWELL
ocats, Solliciteurs, Etc.
POUR LA COUR SUPRÊME ET LES
DÉPARTEMENTS.
rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ATELIERS DE DENTISTE A HULL
d'égal même à Ottawa
B. S. Stackhouse, dentiste,
u collège de Howard, Boston,
our la Province de Québec,
uvrir d'élégants ateliers de
ur la rue Principale, à Hull,
bureau de Poste, où il se
n.inuellement.

F. F. LEMIEUX
licitenr, etc, Agent pour la Cour
, le Parl ment et les Départe-
ments publics.
: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
e bureau : de 9 à 5 heures.

TCH, 435 rue Wellington
pour la vente des corsets fits
Yatisi et autres genres.
rps confectionné sur commande

COLLINS A toujours en mains
ent complet d'articles de mode
rix, 310 rue Wellington, Ottawa

VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE
, à la Boulangerie Union.
opriétaire. Pain à 9 cents.
RUE DALHOUSIE—216

N KERRIGAN
OMBIER SANITAIRE
nt recommandé pour le posage
appareils de chauffage.
Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
provincial et ingénieur civil,
essus de la pharmacie Mac-
rue WELLINGTON, Ottawa.

ER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
, Procureurs, Agents Parle
ires, Notaires, Etc., Etc.
RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell.)

ELLE INVENTION
Pas de Mal de Do's.
Facile à Manier
% de hêtre ont été sciées par un
heures de temps. Des centaines
ont scié de 5 à 6 cordes chaque
exactement" ce dont chaque fer-
rion a besoin. Le premier ordre
sinage vous assurera l'agence. Pas
er, nous fabriquons dans le Ca-
z, pour avoir le Catalogue Illustré,
TIS à tous.
LDING SAWING MACHINE
311 S. Canal St., Chicago, Ill.

UNE VENTE
DE COUPONS
CHEZ
PIGEON
PIGEON
& CO.

Enseigne de la Boule Noire

RUE RIDEAU

STROUD & Freres

Vendent un Thé de choix pour le prix minime de 30cts par livre, soit du Noir, du Japon ou du Mêlé.

189 Rue Rideau et 172 Rue Sparks

DERNIERE HEURE

(Service spécial du Canada.)

Les biens du Sénateur Ross

Québec, 27—La succession de feu l'honorable Sénateur Ross va s'élever, parait-il à $9 000,000. Toute c t'e richesse sera divisée en parts égales entre les trois frères du défunt ou leurs héritiers.

Accident de chemin de fer

Brampton, 27—Hier soir au moment où un train de fret du Grand-Tronc traversait la voie du Pacifique, un autre train de fret de ce dernier chemin arrivait à toute vapeur et passait à travers le train du Grand Tronc, mettant deux chars du Grand Tronc en aiguillettes Le train a continué sa route. Le mécanicien et le chauffeur ont sauté en bas de la locomotive et n'ont pas été blessés. Le serre-frein est resté sur le train, qu'il a pu arrêter après une course de deux milles et demi.

Une catastrophe—Dix personnes tuées et trente blessées

St Georges, Ont., 27—Une terrible catastrophe est arrivée au train de passagers qui vient de St Louis et est dû ici à 6 heures du soir. Le train se composait de cinq chars. Au moment où il passait sur un pont de bois non loin d'ici, un craqu ment sinistre s'est fait entendre et deux chars à passagers ont été jetés en bas du pont qui est élevé de 60 pieds. La locomotive et les autres chars ont passé le pont sans encombre.

La nouvelle de l'accident a été télégraphiée immédiatement à Brantford, Hamilton, Woodstock et London, et des médecins sont venus immédiatement de ces différentes villes par trains spéciaux.

La scène du désastre est terrible à voir. On a retiré jusqu'à présent dix personnes tuées et trente blessées.

Collision fatale

Sweetsburg, 27—De bonne heure ce matin, notre petite ville a été mise en émoi par la nouvelle d'une terrible collision sur la voie du South Eastern, à peu de distance d'ici. Quoique l'accident eût lieu entre cinq et six heures du matin, un grand nombre de personnes accoururent sur les lieux.

Deux trains étaient venus en collision, un convoi de fret allant vers l'ouest et le convoi de passagers devant arriver à Montréal à huit heures du matin. Ce dernier convoi avait frappé le premier et mis en pièce le *van* et les deux chars suivants.

La locomotive du train de voyageurs a été considérablement endommagée.

Ce qui mit le comble au désordre, c'est que le feu éclata dans les débris des chars renversés et culbutés.

Les flammes réduisirent en cendres les trois chars ci-dessus mentionnés. Pas de pertes de vie.

FAITS DU JOUR

M. Noé Chevrier, de Winnipeg, est arrivé hier à Ottawa.

Sa Grâce monseigneur Taché est reparti, hier, pour St Boniface.

Des invitations sont lancées pour un bal officiel à Rideau Hall le 6 avril prochain.

Dans une lettre au *Canadien* M. Tarte raconte qu'il a rencontré à Paris l'ex-maire d'Ottawa, M. Stewart.

L'honorable M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, désirant se renseigner plus intimement sur les besoins des vastes territoires soumis à la direction du ministère de l'Intérieur, a convoqué à son bureau les représentants de tous les territoires à l'ouest de Port Arthur et a eu avec eux ce matin une longue entrevue, où la question a été débttaue longuement Nous en reparlerons demain.

Dans la Capitale

Courses

Les célèbres chevaux Sorel George, Cremonia, Ketty Can et Fred Mac prendront part demain aux grandes courses ouvertes à tous (*free for all*) sur le lac Leamy.

Offres de services

Ceux qui auront besoin d'une femme de journée en pourront trouver une en s'adressant au numéro 84 rue Augusta, Ottawa.

Traducteurs démis

M. Choquette, député de Montmagny, a donné avis de la motion suivante :

"Comité général pour considérer la résolution suivante :—Qu'il serait juste et opportun qu'une indemnité fut accordée à MM. A. E. Poirier, Rémi Tremblay et Ernest Tremblay, démis l'an dernier de leurs fonctions de traducteurs des débats."

A l'Eglise Ste Anne

Le mois de St. Joseph se fera, cette année, avec une solennité toute particulière à l'église Ste Anne de cette ville.

Les exercices auront lieu le matin, immédiatement après la messe 7 heures. Ces exercices consisteront en une toute petite méditation et quelques prières pour ceux qui n'ont pas d'ouvrage, pour les malades et les infirmes et, en particulier, pour obtenir la grâce d'une bonne mort.

C'est ce qu'a annoncé M. le curé, dimanche dernier.

Visite de paroisse

M. le curé de Ste Anne vient de terminer sa visite de paroisse. Il est très sati fait du résultat.

L'état sanitaire de cette paroisse est des plus satisfaisant. Dans toute la paroisse il n'y a que cinq malades, et encore pas gravement Et il n'y a eu, depuis septembre, que deux cas de dipthérie dans toute la paroisse, et une certaine aisance se montre dans plus des sept huitièmes des familles. Donc Ste Anne est prospère et fait honneur à la ville d'Ottawa.

Conférence ecclésiastique

Les membres de la conférence No 1 de l'archidiocèse d'Ottawa sont réunis chez M. le curé de Ste Anne. Plus de vingt prêtres sont présents.

Grand concert

Voici le programme du grand concert de musique sacrée qui aura lieu à l'église de la Pointe Gatineau dimanche prochain, le 3 mars, à 8 heures du soir.

— PROGRAMME —

1ere PARTIE

1o. Andante (Orgue) — Batiste
Dr L. C. Prévost.
2o. Etre Eternel (trio) — Speier
F. Dorval, N. Mathé et xxx
3o. Tota Pulchra es — Beethoven
xxx
4o. Ave Maria — Gounod
Dlle Joséphine Richard
5o. Ave Verum — Th Dubois
Edmond Gauthier
6o. Sancta Maria — Faure
F. Dorval
7o. Ave Verum — xxx
Delle Ursule Smith

2ème PARTIE

1o. Andante (Orgue) — Hesse
Delle Marie Ennis
2o. Quatuor — Schubert
MM. { Dorval, Mathé, Gauthier et Gauthier
3o. Ave Verum — Stradella
Mlle Jane Aumond
4o. O Salutaris — Wiegaud
Edmond Gauthier
5o. Cujus animam — Rossini
F. Dorval
6o. Nazareth — Gounod
xxx
7o. Pie Jesu — Beethoven
Mlle Jane Aumond
8o. Le ciel a visité la terre — Gounod
Mlle Richard
9o. O Sacrum Convivium — Martin
xxx
Morceau d'Orgue — Lefebvre Wely
Dr L. C. Provost

PRIX D'ADMISSION — — — 25 cts

Danger heureusement évité

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est terminé heureusement sans trop de mal pour les victimes. M. le capitaine honorable Stanley, fils ainé de son Excellence Lord Stanley, se promenait en voiture sur la rue Rideau lors que ces chevaux prirent peur et renversèrent voiture et conducteur dans la neige. Heureusement M Stanley, conservant sa présence d'esprit, n'a pas lâché les rênes et a pu contenir les chevaux.

Incendie

Un incendie s'est déclaré ce matin vers 9 30 heures dans le logis occupé par Madame Hely, rue Nicholas, et les flammes n'ont pas tardé à se répandre dans l'étage supérieur de la maison. Les pompiers n'ont pas été lents à répondre à l'appel et à éteindre les flammes, mais le feu avait eu le temps de traverser par le grenier dans les logis voisins occupés par MM. McGellis, Small et O'Leary, frère de M. l'échevin O'Leary. Il y a des assurances pour $2000. sur la maison qui appartient à M. l'échevin O'Leary. C'est Madame Hely qui souffre les plus grandes pertes sur son ameublement.

Une société florissante

Au nombre des sociétés de secours mutuels, qui, à Ottawa, opèrent chaque jour une somme considérable de bien, il nous fait plaisir de mentionner aujourd'hui la plus jeune en existence, il est vrai, mais non la moindre en bienfaits rendus ; nous avons nommé la société St Antoine de Padoue.

Fondée le 19 novembre 1885, cette association de secours mutuels s'est non seulement maintenue avec succès, mais encore elle a fait des progrès considérables qui assurent à ses membres une sécurité complète, qui les met à l'abri de la perte de bénéfices de toutes sortes.

En jetant un coup d'œil sur le rapport de l'année expirée le 31 décembre 1888, l'on constate avec plaisir que le semestre s'est fermé par un joli excédant de $219,39 et que l'encaisse de la société est porté actuellement à la somme assez rondelette de $1921.65.

Si l'on considère que cette société a à peine trois années d'existence et qu'elle a eu à payer dans une aussi courte période, $2222 aux héritiers de ses treize membres décédés, $714 pour secours aux malades et $194 à ceux de ces membres qui ont perdu leurs épouses, soit l'énorme somme de $3,130, on conviendra que le résultat obtenu est inouï dans les annales des sociétés de bienfaisance de cette ville.

Que ceux donc qui nont pas encore l'avantage d'appartenir à une société de secours mutuels de la capitale, ne manquent pas de se faire inscrire le plutôt possible, sur les listes de la jeune mais florissante société St Antoine de Padoue d'Ottawa. Cette société tient ses réunions tous les jeudis dans la salle Ste Anne.

Suites d'un incendie

M. Larose a terminé ce matin l'inventaire de son magasin et a réglé avec les assurances aujourd'hui. Il commencera lundi prochain une grande vente sans réserve de toutes les marchandises qu'il a actuellement en magasin. Il y aura des marchandises presque pour rien.

L'ENQUETE SE CONTINUE

Témoignages de Hendricks, Rothwell et Rowan

L'enquête du coroner s'est continuée, hier soir, et a duré sept heures Les témoins entendus n'ont pas eu connaissance de la mort de madame Kelly.

Voici le résumé de chaque témoignage.

Madame Hendricks a vu la dernière fois la défunte à onze heures, vendredi soir, assise dans la chambre de devant chez madame Cooper, avec M. Hendricks, M Rothwell et madame Cooper. Le témoin est monté se coucher à onze heures et n'a pas eu connaissance lorsque son son mari est monté. Elle a été surprise de retrouver madame Kelly morte, le lendemain matin ; elle n'a pas vu de blessure à la tête de madame Kelly et il n'a pas été question entre madame Cooper et M. Hendricks des causes de la mort

Le témoin reconnait la hachette qu'elle a vue le soir sur la troisième marche de l'escalier et le lendemain main matin au même endroit. Sur la même marche il y avait une tache de sang. Elle n'a pas entendu de bruit pendant la nuit.

TÉMOIGNAGE DE M HEINDRICK

M. Heindrick est ensuite examiné. Il était le soir du 22 courant chez madame Cooper. Il s'est couché vers minuit. Il n'était pas ivre. Il a été réveillé pendant la nuit par du bruit dans l'escalier, comme si quelqu'un était tombe. Il a vu dans l'escalier une tache de sang d'environ un pouce de diamètre. Il y avait aussi un plat rempli d'eau dans l'escalier. L'enfant de madame Cooper, âgé de trois ans, a renversé ce plat d'eau sur la tache de sang. Le témoin dit qu'il a gratté la tache de sang avec un couteau. Il sortit ensuite et alla avertir le docteur Kennedy de la mort de madame Kelly. Il est le premier qui soit sorti de la maison de madame Cooper ce matin-là et la porte était fermée à clef.

TÉMOIGNAGE DE ROTHWELL

Samuel Rothwell dit qu'il s'est rendu le 22 courant chez madame Cooper entre 9 et 10 heures du soir. Il rencontra là M. Heindrick, madame Heindrick et madame Cooper ; madame Kelly est arrivée plus tard Il y avait aussi ce soir là dans la maison un jeune homme qu'il ne connaissait pas.

Autant qu'il peut s'en rappeler, le témoin a quitté la maison vers deux heures du matin, et est sorti seul par la porte de devant Lorsqu'il est descendu d'en haut il a cru voir quelqu'un couché au pied de l'escalier, mais ne s'est pas arrêté pour regarder qui c'était. Il n'y avait pas de lumière à l'intérieur ; la lumière de dehors éclairait un peu la chambre. Le témoin dit qu'il est monté au deuxième étage entre onze heures et minuit et il ne sait pas si quelqu'un était encore en bas lorsqu'il est monté.

Heindrick a aidé Madame Cooper à monter l'escalier et le témoin est monté après eux. Madame Kelly et Madame Heindrick sont montées ensuite. Le témoin s'est couché sur le pied d'un lit mais ne croit pas s'être endormi. M. et Madame Heindrick étaient tous deux dans la chambre de l'arrière lorsque le témoin a quitté la maison. Ils étaient encore habillés et conversaient entre eux. Il y avait une lumière dans leur chambre.

Le témoin dit qu'il était quelque peu sous l'influence de la boisson lorsqu'il est parti de la maison et croit que toutes les personnes dans la maison ce soir là étaient un peu sous l'influence de la boisson. Avant de partir de la maison il a cru entendre du bruit dans l'escalier comme si quelqu'un tombait.

JAMES ROWAN

James Rowan, journalier, s'est rendu le 22 au soir chez madame Cooper en compagnie de Heindrick qu'il avait rencontré à l'hôtel Osgoode, rue Nicholas. Il a été là pendant une demie heure environ, et n'a vu aucune querelle ni entendu les personnes présentes proférer aucunes menaces entre elles

L'enquête s'est ajournée à ce soir.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Présidence de M. O'Gara.

Joseph Lapointe, ivre, $2 d'amende et $1 de frais.

J. Buckell, gardant de la lumière dans sa buvette après onze heures du soir, $5 d'amende et $2 de frais.

John Spencer, vente de liqueurs après les heures réglementaires $20 d'amende et 2 de frais.

DECES

En cette ville, ce matin à l'âge de deux ans et trois mois, Blanche-Regine-Béatrice, enfant d'Adolphe Grenier. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 388 rue Clarence, vendredi 1er mars, à 8 heures et demie a. m. pour l'église Ste Anne et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles.

DECES A HULL

Aniclet Papineau, le 27 courant, à l'âge de 48 ans. Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures. Le convoi partira de sa demeure No. 211 rue de l'Eglise à 7 heures et demie.

Les membres de la Société St Jean Baptiste dont il faisait partie sont priés d'assister à ses funérailles et de payer la taxe mortuaire entre les mains du trésorier d'ici à un mois.

D. C. SIMON,
Président.

PETIT COURRIER.

Les personnes desireuses de se procurer un sac portatif (satchel) à bon marché, doivent aller chez Harwood et Lecourt, 518 rue Sussex.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Surdite Guerie—Un très intéressant pamphlet illustré de 132 pages, intitulé : *Traité sur la Surdité, Bruits dans la Tête.* Comment vous guerir vous-mêmes et chez vous. Port franco, 6 cts. Adressez : Dr Nicholson, 30, St. John, Montréal.

Valises pour empaquetage faites sur ordre par Harwood et Lecourt, manufacturiers de valises, 518 rue Sussex.

Manufacturiers de Valises. Pour avoir une bonne valise allez à la Manufacture, 518 rue Sussex.

Bains Turcs d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

Aux voyageurs de commerce Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons, 518, rue Sussex

Société Saint-Pierre D'OTTAWA

La contribution de 10 centins payable par les membres à l'occasion du décès de Mesdames Mathias Dry et Télesphore Campeau décédées le 27 courant est maintenant due et sera exigible mercredi le 27 mars prochain sans autre avis.

Par ordre,
E. G. LACHANCE,
Sec.-Arch.

RECEPTION DE SA GRACE MgrL'ARCHEVEQUE

Les Canadiens Français d'Ottawa, de Hull et de la Pointe à Gatineau sont priés de s'assembler vendredi soir, à la salle Saint-Joseph, à 7 hrs p m., pour aviser au moyen de recevoir dignement Sa Grâce Mgr l'Archevêque d'Ottawa à son retour de Rome.

J. CHAMARD — O. DUROCHER,
Secrétaire. — Président de la S.St-Jean-Bte

FOURNITURES de MAISON

LISTE DES PRIX

Bryson, Graham & Cie.,

TAPIS TAPESTRY---30c., 35c., 45c., 50c., 65c.

TAPIS BRUXELLES---65c., 75c., 90c., $1.00, 1.10.

TAPIS FICELLE---17c., 20c., 25c., 35c., 50c., 65c., 75c., 85c.

COUVERTES BLANCHES---$1.75, 2.20, 2.50, 2.75, 3.00

SERVIETTES DE TABLES---40c., 50c., 75c., $1.00, 1.25.

COUVREPIEDS BLANCS---75., 90., $1.00., 1.10., 1.25., 1.50.

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

Demandez les Fils de Clapperton, les meilleurs. — Bryson, Graham & Cie.

—CHEMIN DE FER—
INTERCOLONIAL

La Route de la malle Royale, de Passagers et Fret entre le Canada et la Grande Bretagne

—ET—

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile Prince Edouard, le Cap Breton et Terreneuve.

D'élégants chars dortoirs (buffet) et salons pour le jour tout neuf sont attachés à chaque train direct.

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent Européen en laissant Toronto par le train de 8 hrs. a. m. le jeudi rejoindront le Steamer de la malle océanique le samedi à Halifax.

Tous les avantages que comportent des Elevateurs, Entrepots et Docks de première classe sont offerts à Halifax pour l'expédition du grain et de toutes marchandises.

Des années d'expérience prouvent que le chemin de l'Intercolonial est la ligne la plus sûre et la plus rapide offerte aux expéditeurs de fret entre le Canada et la Grande Bretagne pour sa connection avec les steamers allant à Liverpool et Glascow ou en revenant.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers et des billets peuvent être obtenus en s'adressant à

E. KING, agent des billets,
27, rue Sparks, Ottawa, Ont

GEO W. ROBINSON, agent pour les passagers et le fret de l'Est, 136½, rue Saint-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 20 Nov. 1888

---

119 RUE RIDEAU

CLAQUES
Pour Dames

25cts 25cts 25cts

CHAS. J. BOTT,

FIERI FACIAS DE TERRIS.
De la Cour Supérieure—Aylmer

Canada, Province de Québec, District D'Ottawa, No. 308.

HENRY MOODY ET MATHEW MOODY, tous deux manufacturiers de machines d'agriculture, de la ville et du district de Terrebonne, et y faisant affaires sous la raison de W. Moody & Sons, Demandeurs ; contre les terres et ténements de WILLIAM McCAFFREY, du canton de Lowe, dans le district d'Ottawa, Défendeur.

Un certain morceau de terre contenant environ quatre-vingt-treize acres, et connu comme étant partie du lot numéro trente-cinq, dans le douzième rang, dans le canton de Lowe. sauf et excepté la partie réservée par James McCaffry, contenant sept arpents, plus ou moins.

Pour être vendu au bureau du régistrateur pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, e HUITIEME jour de MARS prochain à DIX heures de l'avant-midi

LOUIS M. COUTLEE,
Shérif.

Bureau du Shérif, Aylmer, 26 février 1889

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.
BAKER'S
Breakfast Cocoa.

Cacao, garanti absolument pur, dont l'excès de l'huile a été extrait. Il est *plus que trois fois plus fort que* le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre ; c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, facile à digérer, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers

W. BAKER & CO., Dorchester, Mas.

TAPIS ! TAPIS

Prélarts.
Sommiers elastiques,
Mattelats,
Voitures d'Enfants,
Chaises de repos et sofas

Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez

W. DAVIS
222 RUE WELLINGTON.

G. PHILBERT
IMPORTATEUR
— DE —
TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

Peinture,
Tapisseries,
Peintures préparées
Huile,
Mastic,
Pinceaux,
Vitres, Etc.

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
De la Cour Supérieure— Aylmer.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa. No. 191.

LA CORPORATION DES REVERENDS PERES OBLATS DE L'IMMACULEE CONCEPTION DE MARIE, un corps politique et incorporé dans le canton de Maniwaki, dans le district d'Ottawa, Demandeurs, contre les terres et ténements de PHILOMENE DUMAIS, fille majeure et usant de ses droits, (spinster), ci-devant du canton de Maniwaki, dans le district d'Ottawa, et maintenant de la cité de Montréal, Défenderesse ;

Un morceau ou lopin de terre formant partie du lot de terre numéro quarante-un (41), dans le quatrième rang du canton d'Egan, contenant cinquante acres de terre en superficie, avec une maison, et autres bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu au bureau du régistrateur pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le CINQUIEME jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

LOUIS M. COUTLEE,
Shérif.

Bureau du Shérif, Aylmer, 26 février, 1889

AVIS

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Cie de Chemin de Fer de Colonisation du Lac Témiscamingue aura lieu le mardi, cinquième jour de mars prochain, à onze heures a.m., aux bureaux de la Compagnie, 580 rue Sussex, Ottawa, pour procéder à l'élection des directeurs pour l'année et transiger d'autres affaires d'un intérêt général.

Par ordre du Bureau de Direction,
LASSALLE GRAVELLE,
Sec-Trésorier.

Ottawa, 19 février 1889 — 9ins-22f-4m

—La clef du Ciel se trouve à St. Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici-bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez H. H. Norez, No. 30, rue Rideau.

S. ROGERS & SON
Entrepreneurs de Pompes Funebres
ET EMBAUMEURS
15 et 17 rue Nicholas, résidence au 2ème étage
COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
— EN —
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

Hotel - Riendeau

Tenu sur le plan Européen et Américain.

64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire

---

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, etc.

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMAND

JOHN SHEPHERD
227, Rue Rideau, Ottawa

Nouvelle Boulangerie.

Pain et gâteaux faits pour familles, fruits et confiseries à bon marché au No. 397, rue Wellington.

JULIEN & CIE

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur
(basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE,
466 rue Sussex.

M. J. & P. GUILLET
EPICERIES
Coin des Rues York et Cumberland
OTTAWA

P. A. BERUBE & FRERE

Successeurs de P. A. Bény, commerçants de

Fruits, Poissons, Huitres, Conserves, Confiseries

209 — RUE RIDEAU — 209

Cidre de pommes pur, au bol ou au gallon, réputé le meilleur.

Nos pommes d'hiver de choix, ne sont surpassées par nulle autre. Quantité au gré de l'acheteur.

Toujours en mains toutes sortes de poissons et confisseries de la saisons.

Une visite est respectueusement sollicitée

Téléphone No. 179

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex.

DR R. A. KENNEDY

Gradué de l'Université McGill, Montréal et membre de l'Association des Médecins et Chirurgiens d'Ontario.

248 Rue Rideau

FEUILLETON DU "CANADA"

LE PIEGE

TROISIEME PARTIE

Honneur pour honneur.

IV

(Suite)

Il s'assit posément, croisa les jambes et avec un sourire :

J'attendrai patiemment que tu sois convaincu...

La chambre où se passait cette scène était assez vaste et tout encombrée d'instruments de chimie et de physique. Elle ne renfermait, comme meubles, qu'une grande table massive au milieu supportant des machines électriques, des fourneaux, des cornues, des tubes de mille formes et de mille grandeurs des éprouvettes, des cloches à air, des flocons etc, etc. Deux ou trois chaises de paille. Une bibliothèque dans le fond, uniquement composée de livres de science. Et c'était tout !

Gauthier regardait autour de lui, cherchant une arme, un outil quelconque pour attaquer cette porte et recouvrer la liberté.

Mais rien, rien.

Et Montmayeur le suivait toujours d'un regard souriant.

Pâle, le front couvert de sueur, Gauthier se laissa tomber sur une chaise, près de la fenêtre. Il tremblait.

Quand vous serez convaincu, répéta Montmayeur vous me le direz

Le jour était tout à fait venu, la fenêtre était restée ouverte. L'air emplissait la chambre. Gauthier pencha la tête avidemment.

De là, où il était, on découvrait un paysage splendide, toute la plaine, toute la vallée dans laquelle dans quelques minutes, des milliers d'hommes allaient s'entretuer, où la fusillade allait gronder, où allait éclater la mitraille. Au loin, Paris-la-Victime encore enseveli dans sa brume matinale.

De longues traînées de brouillard flottaient au ras de la plaine et dérobaient aux Allemands les mouvements du camp français.

Mais déjà le Mont-Valérien se dégageait du brouillard.

Tout était encore endormi en apparence. On ne devinait rien de la bataille prochaine. Pourtant une sorte de houle semblait se faire dans l'armée allemande. Sans doute quelque reconnaissance avait signalé les rassemblements français. Les ordres de concentration était partis et des détachements gagnaient leur ordre de bataille.

Pas un coup de fusil n'avait encore été tiré. Les deux armées étaient pareilles à deux adversaires sur le terrain du duel, qui mesurent leurs forces avant d'en venir aux mains. C'était surtout vers Montretout que les mouvements se dessinaient. C'était de ce côté que l'engagement allait débuter. Une batterie venait de prendre position en avant de Turesne. La fusillade allait commencer dans la plaine, au pied du mont Valérien puis dépasser la ferme de La Fouilleuse, dans le fond du vallon et remonter dans la direction de Montretout et de Garches.

Les mains crispées autour des barreaux de la fenêtre, Gauthier, sans un mot, regardait l'immense panorama qui se déroulait devant lui.

Il pensait :

En ce moment mes camarades ont constaté que j'ai disparu. Ils disent que j'ai fui la bataille et m'accusent de lâcheté.

Et quittant la fenêtre et revenant vers Montmayeur.

Laissez-moi partir.

Non.

—De quel droit me retenez-vous ?

Oh ! je n'en ai pas d'autre que celui du plus fort.

Quel est votre but ?

M'entretenir avec vous, en ami !

Gauthier eut un geste de honte et de rage.

Misérable ! dit-il.

Le brouillard se dissipait lentement. Dans quelques minutes, ce serait le jour c'est-à-dire la bataille la désertion et le déshonneur. A travers mille dangers, à découvert, au risque d'être bientôt trahi par son uniforme qu'il n'avait pu quitter, Gauthier voulait traverser cette zone neutre qui s'étend entre deux armées, sur tous les champs de bataille. Il eut trouvé la mort peut-être dans cette course insensée. Peu lui importait, La mort c'était l'honneur ! ! Attendre plus longtemps, au contraire c'était être accusé de lâcheté !...

Enfin quel est votre but ! Que voulez vous de moi ?

Montmayeur depuis quelques secondes s'était levé, et debout contre le coin de la table, écrivait quelques lignes. Il y avait là un buvard avec lettres et du papier. Il en avait besoin parfois pour résoudre ses problèmes physiques ou chimiques.

Ce que je veux ! C'est bien simple ! Je veux être votre ami et je veux que tout le monde le sache... Je veux que vous m'écriviez de votre main et que vous me signiez cette lettre. Lisez.

Il tendit le papier à Gauthier. Celui-ci le parcourut.

Aujourd'hui, dix-neuf jauvier, au matin de la bataille qui va se livrer et dans laquelle je puis trouver la mort ; devant Dieu qui peut-être me jugera tout à l'heure, je jure que les déclarations de Claudine et de Lucienne sur M. Jean de Montmayeur est innocent du crime dont elles l'accusent. Je déclare hautement que Jean de Montmayeur est mon ami et qu'une accusation pareille ne peut être regardée comme sérieuse.

Vous êtes fou ! dit Gauthier en jetant la lettre et en haussant les épaules... Jamais je ne signerai cette infamie...

C'est bien J'attendrai ! dit-il avec le plus grand calme.

Gauthier passa la main sur son front. Dans son regard il y avait je ne sais quelle angoisse. Il avait peur de comprendre.

Vous attendrez ? balbutia-t-il... Qu'attendrez-vous ? C'est inutile... Vous êtes l'assassin de mon père... Ce serait me couvrir d'opprobre à mes propres yeux que de signer cette lettre. Dans quel but me le demandez-vous ? Pour vous faire une arme contre moi et vous défendre plus tard, si je songe à vous châtier Ce serait de l'enfantillage de signer cela ! Jamais.

Comme vous voudrez !

Ouvrez cette porte, il faut que je m'en aille !

Signez cette lettre.

Jamais !

—Jamais cette porte ne s'ouvrira !...

Mon devoir est de courir rejoindre mes amis... C'est de me déshonorer que de rester ici plus longtemps.

Ah ! mais vous êtes donc un monstre !

Je prends mes précautions. Je crois en effet, comme vous, que vous serez déshonoré si l'on ne vous voit pas à votre rang au matin d'une bataille. On dira que vous êtes un lâche et que vous n'avez pas osé effronter le danger.

Ouvrez moi cette porte !

Soit.

Ah !

Mais à une condition, bien entendu. Vous signerez ce papier. Contre cette lettre, je vous remettrai la clef de la porte et vous irez vous faire tuer comme bon vous semblera.

Non !

A votre aise. Vous êtes seul juge de ce que vous avez à faire. Du reste, votre compagnie ne me déplait pas, Je resterai avec vous aussi longtemps qu'il vous plaira.

Ah ! misérable ! misérable ! dit Gauthier qui se sentait devenir fou de colère.

Et tout a coup il se précipite sur Montmayeur avec tant de rage, d'un choc si imprévu que l'assassin chancelle. Ils roulent tous les deux sur le parquet, s'étreignant se tordant, les dents serrées Mais Montmayeur est beaucoup plus vigoureux que Gauthier. Il se dégage le repousse, reprend haleine. Puis, d'une voix calme, comme si rien ne s'était passé.

Vous avez grand tort de vous fâcher monsieur Bourreille. C'est du temps perdu. Vous feriez mieux de réfléchir.

Laissez-moi sortir.

Non.

Montmayeur s'élance vers la fenêtre.

Ecoutez ! dit-il... la bataille commence.

En effet, le crépitement de la fusillade arrivait jusqu'à eux. Il ne faisait pas très froid. Le ciel se dégageait par instants de ses nuages.

Cependant un gros nuage noir resta toute la matinée sur le Mont-Valérien comme une menace de pluie.

La fusillade avait commencé Les régiments français s'ébranlaient pour attaquer la position ennemie. Les canons des forts et les batteries volantes déchiraient l'air de leur vibrations. On entendait au loin les clairons et les tambours.

A continuer.

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

—:o:—

F. G. JOHNSON & CIE

— Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.

Couverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

☞ Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR

85 RUE METCALFE

OTTAWA, ONTARIO

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Jos. FORTIER

EPICERIES EN GENERAL!

Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marble et Granit de la Cité

R. BROWN, Prop. 26 rue York

CHS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents : aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux reunis : $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

☞ *M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.*

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

CONTRE

Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et **DOULEURS** en général.

Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharm^ien, 264, boul^d Voltaire

Dépositaire à *Ottawa* : Dr F. X. VALADE.

A *Québec* : D^r Ed. MORIN & Cie. — A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON

ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

Plus de Feu! Plus de Tares!

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le *FEU* sans douleur ni chute du poil. Adopté par les *vétérinaires* renommés ; *éleveurs, entraineurs, haras*, etc.

Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons*, Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et résolutif infaillible et sans rival dans les *Angines, Catarrhes, Bronchites*, Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, *Pleurésies*, Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

DÉPOTS : Paris, MESTIVIER & Cie, 275, rue Saint-Honoré

MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON. — *QUÉBEC* : ED. MORIN & Cie.

St-HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Intéressante Découverte Brevetée

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS

PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)

Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer

(la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)

L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie

207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Ph^ies et Drogueries du Monde.

ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que: ORIZA-OIL ★ ESS. ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA *pour vivre sur leur réputation* nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Vin et Sirop de Dusart au LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

Le Lacto-Phosphate de chaux contenu dans le SIROP et le VIN de DUSART est le plus puissant des réparateurs.

Il raffermit et redresse les os des enfants *rachitiques ; rend la vigueur et l'activité aux Adolescents mous et lymphatiques* et à ceux qui sont fatigués par une *croissance* trop rapide; chez les *Phthisiques*, il facilite la cicatrisation des poumons.

Les femmes enceintes, qui prennent le VIN ou le SIROP de DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.

Le Lacto-Phosphate de chaux enrichit le lait des *Nourrices* et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la *Dentition* se fait sans fatigue et sans convulsions.

Le VIN et le SIROP de DUSART réveillent l'appétit et les *forces des convalescents*, et conviennent dans tous les cas de *fatigue* ou d'*épuisement* du corps humain.

ASTHME CIGARETTES INDIENNES

au CANNABIS INDICA

de GRIMAULT & Cie, *Pharmaciens à Paris.*

Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie.

MATICO DE GRIMAULT & Cie

GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

INJECTION de MATICO de GRIMAULT & Cie ; elle a acquis en quelques années une réputation universelle, et guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

CAPSULES de MATICO de GRIMAULT & Cie ; ne fatiguent pas l'estomac comme le font toutes les capsules au copahu liquide et au cubèbe et guérissent rapidement.

Les médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8 *Rue Vivienne* ; à Montréal : chez LYMAN, Sons et Cie ; à Québec : chez le Dr MORIN et Cie.

MALADIES DES ENFANTS

SIROP DE RAIFORT IODÉ

de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelles. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

SANTAL DE MIDY

Pharmacien à Paris

Supprime *Copahu, Cubèbe et Injections.* Guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie. Il rend claires les urines les plus troubles.

Les Médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8 *Rue Vivienne* ; à Montréal : chez LYMAN, Sons et Cie ; à Québec : chez le Dr MORIN et Cie.

Vin de Peptone de CHAPOTEAUT

Pharmacien, à Paris

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents, les vieillards et toutes personnes atteintes d'Anémie par épuisement, Digestions difficiles, Dégoût des aliments, Fièvres, Diabète, Phthisie, Dysentorie, Tumeurs, Cancers, Maladies du foie et de l'estomac.

MALADIES DE POITRINE

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX

de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, jouit d'une grande efficacité dans les maladies des Bronches et du Poumon ; il guérit les Rhumes, Bronchites et Catarrhes les plus opiniâtres, cicatrise les Tubercules du Poumon des Phthisiques, et supprime les Quintes de Toux incessantes qui font le désespoir des malades. Sous son influence les Sueurs nocturnes cessent, l'appétit augmente et le malade recouvre rapidement la santé.

Les Médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8 *Rue Vivienne* ; à Montréal : chez LYMAN, Sons et Cie ; à Québec : chez le Dr MORIN et Cie.

ATELIERS Ttypographiques

"LE CANADA"

JOURNAL

QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX,

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

D. L. BEAUDET

COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, etc., etc.

Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs Machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No. 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

VENTE POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT.

HARRIS & CAMPBELL

Manufacturiers et Importateurs de Meubles

Appellent l'attention de leurs nombreux clients et le public en général sur la

Grande Vente pour cause de Déménagement

Qui aura lieu avant qu'ils transportent leur entrepot au COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN

LE 1er NOVEMBRE.

Le plus Beau et le plus Vaste Entrepot de Meubles

Est maintenant vendu à une

REELLE REDUCTION DE 10 POUR CENT

(Argent comptant.)

Par cette ancienne et honorable Maison d'Ottawa.

LES MEILLEURS ARTICLES. LES PLUS BAS PRIX. SATISFACTION A TOUS

Tous sont invités à venir nous voir et seront les bienvenus.

HARRIS & CAMPBELL,

RUE O'CONNOR (pres la Rue Sparks.)

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est **PATINS!** Chez THOS. BIRKETT, 115 Rue Rideau

P.S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour Sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE

S. LEVEILLE

PROPRIETAIRE.

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S D. THOMPSON, dans la branche de Carrosserie, plus spécialement Voitures Légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans cet état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY

[LIMITÉE]

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P.Q.

MANUFACTURIERS et MARCHANDS en GROS

— DE —

Bois de Charpente, Portes

Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc.

Seaux, Baquets, Planches à Laver, Boites et Caisses d'Emballage.

ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

16-1-88

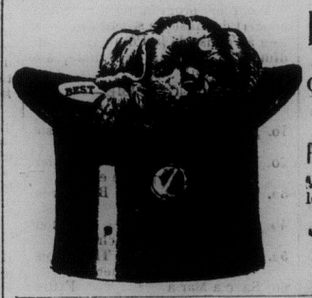

Fourrures a Reduction

Grandes réduction dans les Casques en Loutre, Mouton de Perse, Seal, Castor, Etc

Pelleries, Dolmans, Boas, Etc Etc

Peaux de buffles, de chèvre, loups-cerviers, etc, chez

JOSEPH COTE

MANCHONNIER

114 RUE RIDEAU, OTTAWA

SALLE DE VARIETES

Secretaires, Bibliotheques, Chaises berçantes, Chaises d'etude Chaises en tapis, Ameublements de salon, de chambre a coucher, Sofas, Canapes, lits, tapis de seconde main, Toiles de fenetres et rouleaux, rideaux et poeles. Miroirs, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

N.B Poeles de toutes sortes.